



09/2016

PROJET PÉDAGOGIQUE

FORMATION D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Présentation aux Candidats et Terrains de stage



ÉCOLE DE FORMATION PSYCHO PÉDAGOGIQUE

22 RUE CASSETTE 75006 PARIS T. 01 44 39 71 30 / F. 01 44 39 71 39 / info@efpp.fr / www.efpp.fr



Sommaire

Objectifs	3
Enseignements	3
Volume horaire.....	3
Principes	4
Cibles privilégiées	4
Compétences acquises	4
Valeurs	4
Dimension collective des apprentissages.....	5
Les stages en immersion	5
S'adapter aux évolutions.....	6
La psychopédagogie	6
Les médiations.....	7
L'analyse de pratique	7
Surdit�	7
Recherche et journ�es d'�tude	7
Licence d'�tat	8
All�gements et dispenses.....	8
Tableau des all�gements ES	9
L'architecture de la formation.....	10
Planning type de l'alternance.....	10

Objectifs

La formation prépare en trois ans au **diplôme d'État d'éducateur spécialisé**, elle valide 180 ECTS. Les étudiants peuvent préparer concomitamment une licence d'État « Sciences de l'éducation » parcours « éducation spécialisée ».

Enseignements

La formation vise à développer des capacités d'expertise éducative et sociale dans le champ social et médicosocial et une capacité à accompagner des personnes en situation de vulnérabilité. Cela nécessite d'apprendre à adapter ses interventions aux différentes populations, à lutter contre les risques d'exclusion, à prévenir les inadaptations socio-médico-psychologiques, à trouver une juste proximité relationnelle.

La formation se fonde sur le principe d'une alternance entre des cours et des stages. Les stages ne sauraient être dissociés de la formation théorique organisée autour de quatre domaines de compétences (DC).

Compétences attendues du DC1 *Accompagnement social et éducatif spécialisé* :

Instaurer une relation, favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités, assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique, organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective, animer la vie quotidienne.

Compétences attendues du DC2 *Conception et conduite de projet éducatif spécialisé* :

1^{re} partie *Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif* : observer, rendre compte et analyser les situations éducatives ; participer à la mise en œuvre du projet éducatif.

2^e partie *Conception du projet éducatif* : établir un diagnostic socio-éducatif, concevoir un projet éducatif, évaluer le projet éducatif.

Compétences attendues du DC3 *Communication professionnelle* :

1^{re} partie *Travail en équipe pluri-professionnelle* : s'inscrire dans un travail d'équipe, élaborer, gérer et transmettre de l'information.

2^e partie *Coordination* : élaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs, assurer en équipe la cohérence de l'action éducative.

Compétences attendues du DC4 *Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales* :

1^{re} partie *Implication dans les dynamiques institutionnelles* : établir une relation professionnelle avec les partenaires, situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet, veille professionnelle – s'informer et se former pour faire évoluer sa pratique.

2^e partie *Travail en partenariat et en réseau* : développer des actions en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé, développer et transférer ses connaissances professionnelles.

Volume horaire

Il est de 1 450 heures de cours et 2 100 heures de stage réparties sur six semestres, comptabilisant chacun 30 ECTS.

Principes

Les contenus théoriques se réfèrent, autant que faire se peut, à des expériences pratiques. Leur forme sollicite l'interactivité et le dialogue.

L'accompagnement théorie/pratique se fait par une approche multiréférencée et diversifiée.

Cibles privilégiées

La formation englobe les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale. Elle s'adresse aux étudiants soucieux d'aider au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'actions collectives en direction des groupes et des territoires.

Compétences acquises

Les étudiants apprennent à s'engager dans une relation pour nouer un lien qui permettra aux personnes accompagnées de (re)mobiliser leurs ressources et de développer leur pouvoir d'agir.

Pour cela, ils élaborent leurs interventions en fonction de l'histoire et des potentialités psychologiques, physiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles de ces personnes et groupes.

Cela suppose de la part des étudiants une réflexion éthique et une capacité à interroger leur positionnement professionnel, des connaissances et des techniques spécifiques, la capacité à travailler en équipe, à élaborer, mettre en œuvre, évaluer des projets éducatifs et sociaux.

Des espaces de formation dits de positionnement professionnel (analyse des pratiques, tutorats et bilans individuels etc.) soutiennent cette démarche de professionnalisation.

Valeurs : promouvoir des valeurs humanistes par la rigueur, l'engagement, la créativité

L'EFPP est liée historiquement et par protocole à l'Institut Catholique de Paris, dont elle partage les valeurs **humanistes** ; l'EFPP n'en affirme pas moins la dimension apolitique et laïque de son engagement à travers l'éclectisme de ses approches et de ses enseignements.

Selon une visée professionnelle constamment interrogée, l'EFPP s'attache à préserver le sens de l'action, en invitant les étudiants à prendre appui sur leurs réflexions, leurs expériences et leur créativité pour construire eux-mêmes et avec l'autre et les autres, les réponses aux questions et difficultés rencontrées.

L'accompagnement socio-éducatif ne peut se faire sans **engagement** de l'éducateur. L'EFPP insiste particulièrement sur ce point auprès des étudiants : dans leurs stages auprès des personnes qu'ils accompagnent, lors des séquences de formation au travers des travaux en petits groupes, des mises en situation sur le terrain, des postures de recherche que nous sollicitons de leur part, de l'esprit critique constructif que nous les invitons à développer, de leur participation aux différentes instances de l'EFPP (Conseil scientifique d'orientation, publication *Les Cahiers de l'EFPP*, colloques, commissions de travail, Jase¹, BDE²etc.)

Par ailleurs, la complexité des relations humaines (en particulier lorsque l'on s'adresse à des personnes en situation de vulnérabilité) nécessite de la **rigueur** dans les apprentissages articulés aux savoirs théoriques disciplinaires du champ de l'éducation et de l'action sociale afin d'acquérir les compétences professionnelles attendues.

Mais engagement et rigueur ne peuvent être dissociés de la **créativité**. La formation vise également à ce que chaque étudiant s'approprie les apports de la formation en fonction de sa singularité, puisse

1. Journées de l'accompagnement socio-éducatif.

2. Bureau des étudiants.

développer sa créativité et la mettre au service de sa mission pour répondre du mieux qu'il soit possible aux besoins des personnes qu'il accompagnera.

C'est dans le partage de ces valeurs et en référence au respect fondamental de la personne et de son libre arbitre que l'EFPP se propose d'accompagner de futurs professionnels de l'action sociale et médico-sociale.

Dimension collective des apprentissages

L'EFPP accorde une importance significative à la dimension collective des apprentissages, qui s'adressent autant à des **promotions** qu'à des groupes et à des personnes.

La promotion réunit les étudiants d'un même cursus sur une même année. Elle permet d'expérimenter la vie de groupe et le travail en équipe tout en se familiarisant avec les apports de la psychologie sociale, afin d'apprendre à porter un regard distancié sur les effets que cette vie de groupe produit. Les modalités pédagogiques de travail en sous-groupes participeront aussi à ce mouvement de constitution d'un collectif.

Les stages en immersion

Les **stages** en immersion restent notre référence incontournable sans laquelle une véritable alternance intégrative ne peut opérer (les autres modalités telles que des mises en situation, les rencontres sur le terrain etc. relevant de la formation théorique). La formation s'enracine dans les expériences de terrain. Les enseignements théoriques et l'accompagnement formatif personnalisé, l'approche psychopédagogique permettent à l'étudiant, de manière progressive, d'apprendre à questionner et à approfondir les enjeux et le sens des relations socio-éducatives qu'il tisse avec les personnes qui lui sont confiées. Les travaux demandés visent, à chaque fois que cela est possible, à travailler l'articulation entre l'expérimentation et les apports de connaissance, d'où l'importance du stage dans le processus formatif.

Les trois stages permettent dans une alternance entre des semaines de regroupement et de périodes « d'immersion éducative » de vérifier et de consolider progressivement le mouvement formatif de professionnalisation : implication et engagement sur le terrain, capacité à saisir la complexité de tout accompagnement éducatif, à chercher des articulations avec des apports théoriques, à considérer la singularité de chaque personne accueillie, à porter un regard sur les effets de son action éducative afin de nourrir son positionnement professionnel.

Chaque stage permettra à l'étudiant d'appréhender la singularité de l'intervention éducative dans un nouveau contexte. Il découvrira :

- ✓ Les publics
- ✓ L'intervention éducative par la participation aux projets et aux actions (position éducative, mise en place d'activités adaptées aux besoins etc.)
- ✓ Les missions de la structure et les dynamiques partenariales, par sa participation aux instances de travail d'équipe
- ✓ Le rôle de l'éducateur et l'analyse de ce rôle en alternance entre le terrain et l'école. Pour cela, le stage sera ponctué d'entretiens avec le tuteur-site qualifiant et de bilans intermédiaires (pour la visite de stage cf. convention de stage). L'étudiant participera également au groupe d'analyse des pratiques en centre de formation.

Le **référént professionnel** du terrain de stage assure l'accompagnement et l'évaluation de l'étudiant-stagiaire. Il coordonne, en concertation avec ce dernier, les échanges avec l'EFPP.

Une première visite de stage a lieu lors du deuxième stage relatif à l'action éducative en direction du jeune enfant.

Une deuxième visite de stage est effectuée lors du stage à positionnement professionnel. Sous forme d'un entretien tripartite, ces visites ont pour objectifs le suivi individuel du stagiaire par les formateurs de l'EFPP et le maintien de la cohérence de l'alternance entre formation pratique et formation théorique.

Tout stage prévoit :

- ✓ Des temps d'observation pour permettre à l'étudiant d'analyser les situations et engager un questionnement
- ✓ Un apprentissage progressif des responsabilités pour une participation active
- ✓ Des rencontres régulières entre le stagiaire et le (la) référent(e) professionnel(le)
- ✓ Dans une dynamique d'alternance, le stagiaire revient impérativement à l'EFPP à des dates arrêtées préalablement au stage. Ces retours réguliers pour le suivi des sessions et regroupements s'inscrivent dans le cycle normal de sa formation théorique. L'amplitude du stage prend déjà en compte ces journées. Elles ne sont pas à déduire des congés et repos
- ✓ Une évaluation de stage : outre les évaluations ponctuelles réalisées pendant la durée de stage, le stage fait l'objet d'une évaluation de la part de l'étudiant, du référent professionnel, du centre de formation. Ces évaluations sont portées au livret de formation de l'étudiant.

S'adapter aux évolutions

La formation doit s'adapter sans cesse aux évolutions des problématiques socio-éducatives et des politiques sociales. Les futurs professionnels doivent ainsi développer des capacités d'expertise éducative et sociale dans des champs variés, prévenir les inadaptations socio-médico-psychologiques, lutter contre les risques d'exclusion, s'ajuster aux besoins des différentes populations, intégrer la diversification des lieux d'intervention et des fonctions. Partant de ce constat, la formation poursuit quatre objectifs principaux :

- ✓ **Donner** aux étudiants les **outils** théoriques, pratiques et méthodologiques indispensables à la construction de leur culture professionnelle ;
- ✓ **Former** les étudiants à **rendre compte** de leurs choix éducatifs et pédagogiques au regard des missions des institutions et de leurs projets ;
- ✓ **Rendre** les étudiants attentifs à la **complexité** du travail social selon une approche transdisciplinaire et partenariale ;
- ✓ **Susciter** une identité professionnelle qui favorise l'engagement, le sens critique, la curiosité intellectuelle, la créativité, la recherche et la mise en commun avec d'autres professions.

La psychopédagogie

L'approche **psychopédagogique** permet à l'étudiant, de manière progressive, d'apprendre à questionner et à approfondir les enjeux et le sens des relations socio-éducatives qu'il tisse avec les personnes qui lui sont confiées. Cette complexité se caractérise par l'articulation entre une action réfléchie, le nécessaire engagement personnel du professionnel sans lequel il n'y aurait pas de rencontre possible, la prise en compte de la singularité des personnes accompagnées et du contexte d'intervention. Pour cela, les étudiants :

- Bénéficient d'enseignements théoriques qui s'articulent et côtoient en permanence l'expérience du terrain ;
- Découvrent les publics et construisent leur expérience du terrain en les reliant aux apports de connaissances ;
- Travaillent leur disponibilité à l'autre pour mieux l'accompagner, notamment grâce à des espaces de réflexion tels que les groupes d'analyse des pratiques (GAP), les bilans individuels et collectifs.

Les médiations

Spécificités affirmées de la démarche pédagogique de l'EFPP, les **médiations éducatives** ouvrent vers une expérimentation individuelle et collective par l'apprentissage ludique : comprendre un processus de créativité, découvrir des techniques réutilisables en situation professionnelle, mais aussi prendre confiance en soi, se découvrir et découvrir l'autre autrement.

Elles sont organisées en petits groupes, sous la forme d'ateliers d'expression artistique centrés sur trois grands thèmes permettant la créativité : le corps expressif (théâtre, danse, chant, musique etc.), la transformation de la matière (dessin, arts plastiques, poterie, marionnettes etc.) et l'image (photographie, vidéo etc.)

Autres occasions de se découvrir et de voir l'autre différemment, de se confronter à la question du corps, celui de l'éducateur et celui de la personne accompagnée, les sessions sportives permettent au groupe d'être un élément moteur favorisant l'évolution de chacun *dans* et *par* une approche de différentes activités physiques.

L'EFPP considère que les médiations éducatives, artistiques et sportives restent des outils privilégiés pour favoriser la rencontre éducative. Formé à l'**observation** dans le cadre des DF1 et DF2, l'étudiant aura à l'intégrer au quotidien dans son travail de stage afin de rechercher les ajustements nécessaires à son action éducative et à son positionnement professionnel.

L'analyse de pratique

L'analyse de la pratique jalonne le cursus sous la forme d'un travail de groupe restreint animé par un formateur sur les trois ans de formation. Se travaille pour chacun, dans cette instance, la prise de conscience de son implication personnelle sur le terrain, la verbalisation de celle-ci et, par-là, les divers aspects des relations possibles éducateur/personne concernée et leurs conséquences. Ceci se construit lentement et dans le respect de chacun, en développant une plus grande sensibilité aux phénomènes relationnels et une meilleure compréhension de sa propre participation émotionnelle.

Les séquences proposées permettent également, à certaines périodes de la formation, d'approfondir un contenu théorique en lien direct avec le stage autour de thématiques définies par avance et travaillées à partir de situations rapportées par les étudiants. L'articulation théorie-pratique, étayée par des documents écrits ou audiovisuels, veille à mobiliser les capacités d'écoute, de liaison, d'anticipation, d'argumentation, dans l'objectif commun de s'exercer au travail d'équipe. Il s'agit de clarifier ses conceptions sur l'enfant, la famille et l'institution pour mieux en rendre compte.

Surdité

L'EFPP accueille depuis plus de trente ans dans ses effectifs de formation des personnes sourdes ou malentendantes. Les étudiants peuvent y bénéficier d'un dispositif de compensation du handicap (soutien pédagogique, interprètes en langue des signes etc.)

Recherche et journées d'étude

L'EFPP conduit des recherches pour adapter, accorder et construire des réponses aux besoins repérés. Des journées d'études, ouvertes aux professionnels, sont régulièrement organisées.

L'EFPP a notamment mis en place en 2014 les Jase (Journées de l'accompagnement socio-éducatif), rendez-vous désormais annuel au mois d'avril auquel les responsables de site qualifiant sont invités.

Un parcours, deux diplômes

Dispositif unique en France, la formation suivie à l'EFPP et préparant au DEEJE permet de valider concomitamment une Licence.

Licence d'État

La formation délivrée par l'EFPP valide concomitamment une Licence d'État « Sciences de l'éducation » en partenariat avec l'Institut Supérieur de Pédagogie/Faculté d'éducation de l'Institut Catholique de Paris.

Cette licence permet une **poursuite d'études** en Master « Éducation et Formation », spécialité « Cadres d'éducation – Médiation Famille, École, Cité » et offre également des débouchés dans les secteurs liés à l'encadrement de la vie scolaire, du travail social, de l'animation socio-éducative, de l'insertion, du handicap.

Allègements et dispenses

Au titre du décret du 15 mai 2007, arrêté du 20 juin 2007 et circulaire WDGAS/SD4A12007/436 du 11 décembre 2007, les étudiants titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, et de certains diplômes professionnels du secteur socio-éducatif tels que définis ci-dessous, peuvent bénéficier d'allègements ou de dispenses.

Allègement : il porte sur un temps de formation mais ne dispense pas de passer la certification (épreuves qui valident le domaine de formation)

Dispense : elle valide tout ou partie d'un domaine de formation

Tableau des allègements ES

Domaines de formation Diplômes	<i>DF1</i> Accompagnement social et éducatif spécialisé	<i>DF2</i> La conception et la conduite du projet éducatif spécialisé	<i>DF3</i> Communication professionnelle	<i>DF4</i> Dynamiques partenariales, institutionnelles et inter institutionnelles		Stage
	DUT Carrières sociales justifiant de 6 mois sur un poste éducatif	All. 7 crédits*	All. 7 crédits*	All. 5 crédits*	Allègement de 5 crédits*	
Moniteur éducateur (avec 2 ans d'expérience)	Dispense	Dispense 1 ^{re} partie	Dispense 1 ^{re} partie	Dispense 1 ^{re} partie	All. partiel selon textes et exp. du candidat	
Assistant de service social	All. 14 crédits*	All. 16 crédits*	Dispense	Dispense		
Éducateur de jeunes enfants	All. 24 crédits*	All. 19 crédits*	Dispense	Dispense		
Éd. technique spécialisé	All. 14 crédits*	All. 7 crédits*	Dispense	Dispense		
Psychomotricien justifiant de 10 mois sur un poste éducatif	All. 20 crédits*	All. 20 crédits*	All. 15 crédits*	Allègement de 7 crédits*		
Infirmier justifiant de 10 mois sur un poste éducatif	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*		
Puéricultrice justifiant de 10 mois sur un poste éducatif	Allègement de 14 crédits*	Allègement de 16 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*		
Conseiller en ESF justifiant de 10 mois sur un poste éducatif	Allègement de 7 crédits*	7 crédits*	Dispense	Dispense		
DEFA	All. 7 crédits*	All. 7 crédits*	Dispense	Dispense		
AMP ou AVS avec exp. prof. post-diplôme de plus de 5 ans	Allègement de 8 crédits*	Allègement de 8 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*		
AVS avec exp. prof. post- diplôme de plus de 5 ans	Allègement de 8 crédits*	Allègement de 8 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*		
Licence sciences humaines ou sciences sociales justifiant de 10 mois sur un poste éducatif				Allègement de 30 crédits* à répartir selon le programme effectué		
Maitrise sciences humaines ou sciences sociales justifiant de 10 mois sur un poste éducatif				Allègement de 60 crédits* Entrée en 2 ^e année		

* La formation est validée à hauteur de 180 crédits sur six semestres, soit 30 crédits par semestre. Un crédit équivaut en moyenne à 28 heures de temps de travail total d'un étudiant (cours + stage + temps de travail personnel).

Toutes les demandes d'allègement ou de réduction de formation doivent obligatoirement être transmises par écrit, avec pièces justificatives, dès le dépôt des candidatures. Elles font l'objet d'un examen et d'un parcours individualisé de formation proposé au candidat à l'issue de la sélection. Cet examen visera à vérifier l'adéquation des modules suivis dans les formations antérieures à celle proposée à l'EFPP. Il est donc important de les présenter avec précision dans le dossier de demande d'allègement ou de réduction de formation.

L'architecture de la formation

Le projet pédagogique a été actualisé en juillet 2016. Les modules de formation ne sont pas organisés en DC, mais ils s'appuient sur les unités d'enseignement et les éléments constitutifs pour une meilleure articulation avec la licence. L'architecture de la formation se présente ainsi :

UE 1/Diversité en éducation

UE 2/Favoriser la construction de l'identité

EC M1 : Processus de développement de la personne tout au long de la vie

EC M2 : Corps et santé

EC M3 : Problématiques sociales et médico-sociales et enjeux de socialisation

UE 3/Relation éducative et intervention pédagogique

EC M1 : Approche pluridisciplinaire de la relation éducative et pédagogique

EC M2 : Les modalités d'intervention et leur évaluation

EC M3 : Les familles : place, accompagnement, coéducation

UE 4/Dynamique des organisations et stratégie d'acteurs (correspond au D3)

EC M1 : Notions de groupe, de communication et d'organisation

EC M2 : Travailler en équipe

UE 5/Les acteurs institutionnels et leur environnement (correspond au D4)

EC M1 : Environnement juridique, cadres réglementaires

EC M2 : Dynamiques partenariales et institutionnelles

EC M3 : Politiques sociales (du SSMS et de la petite enfance), politiques socioéducatives

UE 6/Méthodologie et positionnement professionnel (transversal)

EC M1 : Positionnement professionnel

EC M2 : Méthodologie professionnelle

UE 7/Langues et Technologies du numérique

- M1 Langues licence seule
- M2 Langues licence et diplôme professionnel
- M3 Technologie du numérique

Les éléments constitutifs permettent de repérer et de croiser sans difficulté les unités d'enseignement référées à la licence et les domaines de formation liés aux diplômes.

Nous nous sommes attachés à nous référer aux principes d'élaboration décrits en annexe I de la circulaire du 5 décembre 2011, en les singularisant à notre proposition pédagogique. Par exemple, nous nous sommes inspirés de la classification de Wood mais sans la retenir en totalité.

Nous retenons quatre indicateurs pour visualiser la montée en compétence :

- **Connaître** : apports de connaissance, découverte et compréhension de notions nouvelles.
- **Expérimenter** : construction des compétences par la mise en situation (expérimentation de médiations éducatives, mais aussi de techniques d'entretien etc.)
- **Analyser** : confrontation de notions à l'analyse, à l'argumentation et la controverse, à la formalisation, à l'identification de concepts transférables à différentes situations.
- **Se positionner** : il s'agit ici de porter une attention à soi comme futur professionnel engagé dans une action source d'échange, d'apprendre à repérer les effets que la personne que nous rencontrons et accompagnons produit en nous et les effets que nous produisons chez elle. Nous nous approchons ici d'une compétence relationnelle pour mener à bien la mission éducative.

Ces indicateurs contribuent à ce que l'étudiant **perçoive** mieux les apprentissages qu'il rencontre, soit en mesure de les **élaborer** et de les **restituer**.

Planning type de l'alternance

On trouvera à la page suivante le planning prévisionnel type.

semaine		ES16	ES15	ES14
36	5-sept.			
37	12-sept.			
38	19-sept.			
39	26-sept.			
40	3-oct.			
41	10-oct.			
42	17-oct.			
43	24-oct.			
44	31-oct.			
45	7-nov.			
46	14-nov.			
47	21-nov.			
48	28-nov.			
49	5-déc.			
50	12-déc.			
51	19-déc.			
52	26-déc.			
1	2-janv.			
2	9-janv.			
3	16-janv.			
4	23-janv.			
5	30-janv.			
6	6-févr.			
7	13-févr.			
8	20-févr.			
9	27-févr.			
10	6-mars			
11	13-mars			
12	20-mars			
13	27-mars			
14	3-avr.			
15	10-avr.			
16	17-avr.			
17	24-avr.			
18	1-mai			
19	8-mai			
20	15-mai			
21	22-mai			
22	29-mai			
23	5-juin			
24	12-juin			
25	19-juin			
26	26-juin			
27	3-juil.			
28	10-juil.			
29	17-juil.			
30	24-juil.			
31	31-juil.			
32	7-août			

Journée à l'EFPP
 Journée en stage
 Férié
 Congés